



Assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'élaboration d'un plan de gestion pour un site patrimonial ayant contracté une ORE - 2023

Pour le Château d'Espeyran (Saint Gilles – 30) propriété du Ministère de la Culture
Contact : Henri – Luc CAMPLO, responsable du site



Contexte :

Le château d'Espeyran a signé en 2022 une convention d'Obligation Réelle Environnementale (ORE) avec la DRAC-Occitanie, le Syndicat Mixte de la Camargue Gardoise et le Conservatoire des espaces naturels d'Occitanie. Ainsi, il affirme :

- La force de son engagement pris sur 50 ans, une première pour un domaine privé de l'Etat
- Sa volonté d'être un véritable acteur de la préservation de la biosphère
- Son audace pour être un laboratoire de nouveaux modes de gestion décloisonnant les disciplines

Dans ce cadre, il est attendu qu'il réalise un plan de gestion qui concernera le château, le parc et à la réserve archéologique, ensemble patrimonial protégé au titre des Monuments Historiques.

Cet outil scientifique, technique, sanitaire et économique permettra de :

- Définir, programmer et contrôler la gestion du site dans une approche patrimoniale globale, naturelle et culturelle.
- Réfléchir collectivement à la prise en compte des attentes d'aujourd'hui et celles de demain pour savoir ce qu'on doit sauver, ce qu'on veut transmettre.
- Inviter à une mutation des approches et des regards pour être dans une réflexion plus systémique, qui décloisonne les expertises en se retrouvant autour d'un enjeu commun « le respect du Vivant »

Enjeux :

Accompagner le Château d'Espeyran dans la mise en application de son nouveau paradigme mettant le vivant au cœur de sa réflexion et de son action à travers la co-construction d'un plan de gestion avec ses partenaires co-contractant de l'ORE.

- Concevoir et expérimenter une méthode de travail exemplaire et duplicable à d'autres sites patrimoniaux
- Démontrer la pertinence du dispositif de l'ORE sur un site aux patrimoines naturels et culturels

Missions :

- > PHASE 1/ CADRAGE METHODOLOGIQUE
- > PHASE 2 / DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE ET PARTAGE
- > PHASE 3/ DEFINITION COLLABORATIVE DU PLAN DE GESTION MIXTE
 - 4 ateliers d'intelligence collective in situ
 - Plus de 70 personnes mobilisées
- > PHASE 4 / CO-REDACTION DU PLAN DE GESTION MIXTE

Montant de l'accompagnement : 22 800 € HT

